

## **Danse : Examen Ponctuel Obligatoire Adapté Baccalauréat professionnel**

### **Principes de passation de l'épreuve :**

- Le candidat présente une chorégraphie d'une durée de 1'30 à 2'30 dans un espace scénique dont les dimensions auront été communiquées au préalable par le jury.
- Il dispose d'un temps de préparation de 15 à 20 minutes. Ce temps, observé par le jury, fait partie de l'épreuve.
- Le candidat peut fournir un support sonore, sous forme numérique (CD ou clé USB) dont la durée de montage ne dépassera pas le temps imparti.

### **Éléments évalués :**

- AFLP 1** : Accomplir une prestation animée d'une intention dans la perspective d'être jugé et/ou apprécié
- AFLP 2** : Mobiliser des techniques de plus en plus complexes pour rendre plus fluide la prestation et pour l'enrichir de formes corporelles variées et maîtrisées
- AFLP 3** : Composer et organiser dans le temps et l'espace le déroulement des moments forts et faibles de sa prestation pour se produire devant des spectateurs/ juges.
- AFLP 5** : Se préparer et s'engager pour présenter une prestation optimale et sécurisée à une échéance donnée

### **Pour les élèves ayant une déficience motrice :**

L'élève, avec appareillages ou particularités motrices (exemple athétose), est un danseur, chorégraphe, spectateur comme un autre. Le jury peut permettre l'aménagement de la situation selon ses particularités (faciliter l'entrée en scène, réduction ou agrandissement de l'espace scénique, ...).

### **Pour les élèves ayant une déficience visuelle :**

L'espace scénique est sécurisé par une limite sonore et/ou tactile. Au sol, des zones matérialisées par différents matériaux repérables au toucher (plastique, moquette, carton, sol ordinaire...) peuvent être utilisées. Un accompagnement ponctuel par un guide ou des signaux sonores spécifiques peut être proposé selon les besoins du candidat. Le ou les guides sont également des ressources pour organiser l'espace à partir des choix exprimés par les danseurs. Les chiens d'aveugle sont admis dans l'espace scénique.

### **Pour les élèves ayant des troubles de la communication :**

Le nombre de spectateurs peut être réduit et/ou le public éloigné de la scène. L'élève peut être autorisé à se produire uniquement de dos ou en rapport non frontal.

Au regard des particularités motrices attestées du candidat, le jury a la possibilité d'apprécier l'adaptation nécessaire d'items évalués.



# ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS

Liberté  
Égalité  
Fraternité

AFLP évalués	Points	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
<b>AFLP 1</b> Accomplir une prestation animée d'une intention dans la perspective d'être jugé et/ou apprécié.	7	-La présence et la concentration sont faibles. -L'intention n'est pas lisible  <b>0 point ..... 1 point</b>	-La présence est intermittente. -L'intention est souvent exprimée de façon caricaturale (utilisation du mime ou de clichés)  <b>1,5 points .....3 points</b>	-La présence est impliquée, la concentration visible -L'intention se manifeste par un début de distanciation du réel  <b>3,5 points.....5 points</b>	- La présence est engagée -L'intention se perçoit par l'utilisation de différents moyens d'évocation et de symbolisation.  <b>5,5 points..... 7 points</b>
<b>AFLP 2</b> Mobiliser des techniques de plus en plus complexes pour rendre plus fluide la prestation et pour l'enrichir de formes corporelles variées et maîtrisées	5	-Les formes corporelles produites sont simples, usuelle. -La prestation est brouillonne  <b>0 point ..... 0,5 point</b>	-Les formes corporelles produites sont globales, stéréotypées, avec approximations dans la maîtrise -La prestation est organisée, mais parfois hésitante  <b>1 point..... 2 points</b>	-Les formes corporelles produites sont différenciées, variées, pas toujours maîtrisées -La prestation est fluide, mémorisée, en lien régulier avec le propos  <b>2,5 points .....3.5 points</b>	-Les formes corporelles plus complexes et maîtrisées. -La prestation est fluide et riche. Elle s'appuie sur une motricité expressive soutenant continuellement le propos, porteuse d'émotion.  <b>4 points..... 5 points</b>
<b>AFLP 3</b> Composer et organiser dans le temps et l'espace le déroulement des moments forts et faibles de sa prestation pour se produire devant des spectateurs/ juges.	5	-Les procédés mobilisés sont pauvres et/ou maladroits -Les éléments scénographiques restent décoratifs -L'espace n'est pas réfléchi au service de la prestation  <b>0 point..... 0,5 point</b>	-Les procédés mobilisés sont ébauchés et repérables -Les éléments scénographiques sont redondants, mais ne servent pas une intention claire -L'espace est organisé  <b>1 point..... 2 points</b>	- Les procédés mobilisés sont pertinents -Les éléments scénographiques sont sélectionnés en fonction d'une intention lisible -L'espace est construit au service de la prestation.  <b>2,5 points.....3,5 points</b>	- Les procédés mobilisés sont affirmés et singuliers -Les éléments scénographiques apparaissent créatifs -L'espace est choisi et singulier.  <b>4 points..... 5 points</b>
<b>AFLP 5</b> Se préparer et s'engager pour présenter une prestation optimale et sécurisée à une échéance donnée	3	- Le candidat ne s'échauffe pas, ne repère pas l'espace scénique.  <b>0 point..... 0,5 point</b>	- Le candidat fait un échauffement général. Il n'ose pas répéter sa chorégraphie  <b>1 point</b>	- Le candidat fait un échauffement général et spécifique. Il répète une fois sa chorégraphie dans l'espace scénique.  <b>2 points</b>	- Le candidat fait un échauffement général et spécifique. Il prend les repères spatiaux nécessaires. Il répète et s'attarde sur les moments clés de sa chorégraphie.  <b>3 points</b>